PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPD des instituteurs et prof. des écoles de la Charente-Maritime

RÉSULTATS			du 29/11/2018 à 10h00	au 06/12/2018 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	3 008	1. Y a-t-il eu carence ? ☐ Oui ☑ Non	Nombre de listes présentées 5
B. Nombre de votants	B =	1 383		Nombre de sièges à pourvoir P = 10
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	22		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	1 361		$G = \frac{D}{P} = \frac{1\,361}{10} =$ 136,10

	Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)*	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats		Nombre d'élus titulaires par liste
	SE-UNSA	20	514	3	1	0	0		4
	La CFDT dans l'éducation Pour que chaque voix compte	4	35	0	0	0	0		0
	FORCE OUVRIERE FNEC FP	20	75	0	0	0	0		0
	Sud éducation Union Syndicale Solidaires	20	43	0	0	0	0		0
	SNUipp-FSU 17 Engagé-es au quotidien	20	694	5	1	0	0		6

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature

AG GR LC CC

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

© VOXALY 2018